



Numéro 40

22 décembre 2015



BLES :

- Désherbage
- Remplissage des réserves utiles

CEREALES :

- Oïdium

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelle du début de semaine. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du nord du département de Seine-et-Marne.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans les guides Culture Info.plaine - Interventions d'automne et Interventions de printemps.

Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Sébastien PIAUD

01 64 79 30 92 / 06 07 18 17 66

Anne PAPIN

01 60 24 71 87 / 06 07 18 21 21

Pôle Agronomie et Environnement

418 Rue Aristide Briand

77350 LE MEE SUR SEINE

Tél. : 01 64 79 30 65

Fax : 01 64 37 17 08

www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



Ministère
de l'Agriculture,
de l'Alimentation
et de la Pêche

OPE.COS.ENR15 10/06/15

BLES

(1 talle à plein tallage)

➤ Désherbage



Les températures douces depuis quelques semaines sont favorables à la levée des graminées (vulpins, ray-grass). Un hiver avec des températures « normales », les semis tardifs peuvent esquiver une intervention herbicides d'automne. Or nous n'avons pas cette baisse des températures actuellement et elle n'est pas annoncée d'ici la fin de l'année.

- 1) Dans les blés de la dernière décade d'octobre - début novembre, les adventices, parfois nombreuses, sont assez avancées (ray-grass à 2-3 feuilles, dicotylédones à 1-2 feuilles).

➤ Il peut être opportun de profiter de la douceur actuelle et ne pas attendre la sortie de l'hiver pour intervenir :

Produits possibles :

Si vulpins : KALENKO 0,8 l/ha ou OTHELLO 1,2 l/ha.

Si ray-grass + vulpins : KALENKO 0,8 à 1 l/ha ou OTHELLO 1,5 l/ha.

Cette intervention interdit une autre application d'antigraminées sulfonylurées en sortie hiver. Si un rattrapage a lieu, il devra se réaliser avec un foliaire type AXIAL PRATIC.

Précisions réglementaires :

KALENKO :

Spe1 - Ne pas appliquer KALENKO plus d'une fois tous les 2 ans en traitement d'automne-hiver (BBCH 13 à 19 : 3 à 9 ou plus feuilles étalées).

Spe1 - Ne pas appliquer tout autre produit contenant du iodosulfuron-méthyl sodium à la dose d'application de 10 g/ha plus d'une fois tous les 2 ans, en traitement d'automne-hiver (BBCH 13 à 19) sur céréales.

Spe2 - Ne pas appliquer KALENKO en période de drainage sur sols artificiellement drainés avant le stade BBCH 20.

OTHELLO :

Spe1 - Ne pas appliquer la préparation ou tout autre produit contenant du mésofuron-méthyl sur céréales d'hiver en automne plus d'une fois tous les 2 ans.

Spe2 - Interdit sur sol drainés ayant une teneur en argile supérieure à 45 %.

- 2) Dans les blés semés plus tard (après le 10-15 novembre - précédent betterave principalement), et seulement si présence d'une densité d'adventices pouvant concurrencer la culture, un programme de post-levée à base de racinaire (DEFI, FOSBURI, urées substituées) peut se réaliser.

➤ ATTENTION aux restrictions sur sols drainés : cf Guide Culture Interventions d'automne, pages 55 et 83.

Estimation des remplissages des Réserves Utiles (RU)

Ces estimations sont réalisées sur la base des bilans hydriques et les données météo de MELUN-VILLAROCHE (source Météo-France).

Sols	Précédent	Date de récolte	Prévision date de remplissage RU
Sols profonds	Betteraves / Maïs	20 octobre	20 janvier 2016
	Pois / Colza	juillet	RU Pleine
Sols moyens	Betteraves / Maïs	20 octobre	1 ^{er} janvier 2016
	Pois / Colza	juillet	RU Pleine
Sols superficiels	Quel que soit le précédent		RU Pleine

Dans un objectif d'efficacité, il est opportun d'aller vérifier l'écoulement des drains avant une intervention d'herbicide racinaire en décembre.

CEREALES

Oïdium

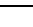
Il est possible d'observer de l'oïdium sur les orges d'hiver ainsi que sur du blé.

➤ Aucune intervention fongicide ne se justifie à ce stade.

COMPOSITION des PRODUITS

Produits commerciaux	Matières actives et concentrations
	Herbicide
AXIAL PRATIC	pinoxaden 50 g/l
DEFI	prosulfocarbe 800g/l
FOSBURI	flufenacet 400 g/l + diflufénicanil 200 g/l
KALENKOA	mésosulfuron 9 g/l + iodosulfuron 7,5 g/l + diflufénicanil 120 g/l
OTHELLO	mésosulfuron 7,5 g/l + iodosulfuron 2,5 g/l + diflufénicanil 50 g/l



Retrouvez les bulletins Info.pl , les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

